

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants

Mai 2001 : un excédent budgétaire de 2,9 milliards de dollars

Le gouvernement a accusé un excédent budgétaire de 2,9 milliards de dollars en mai 2001, en comparaison d'un excédent de 3,5 milliards enregistré en mai 2000. Ce fléchissement de 0,6 milliard d'une année sur l'autre est attribuable à des recettes budgétaires légèrement inférieures, associées à des dépenses de programmes et des frais de la dette publique plus élevés.

D'avril 2001 à mai 2001 : un excédent budgétaire de 7,4 milliards de dollars

L'excédent budgétaire a été estimé à 7,4 milliards de dollars pour la période s'échelonnant d'avril 2001 à mai 2001, en comparaison d'un excédent de 6,5 milliards déclaré au cours de la même période en 2000-2001. Cette augmentation d'une année sur l'autre est principalement attribuable aux versements plus élevés de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2000. Ces versements sont associés à des situations exceptionnelles, en particulier la forte augmentation des gains en capital pour l'année d'imposition 2000.

Mai 2001 : résultats budgétaires

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont fléchi de 0,1 milliard de dollars, soit 0,5 %, en mai 2001. À l'exception de l'impôt des sociétés et des autres types d'impôt sur le revenu, toutes les composantes ont diminué.

- Les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers ont légèrement décliné, la somme des versements finaux plus élevée pour l'année d'imposition 2000 ayant été largement compensée par la baisse des retenues d'impôt, par les remboursements plus importants et par l'augmentation des versements de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. La baisse des retenues d'impôt est une conséquence des mesures de réduction d'impôt annoncées dans le budget de février 2000 de même que l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000, qui ont pris effet le 1^{er} juillet 2000 et le 1^{er} janvier 2001.
- Les recettes d'impôt des sociétés ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, soit 14,3 %. Cette augmentation reflète principalement les méthodes de calcul des acomptes provisionnels,

puisque les bénéficiaires d'exploitation des sociétés canadiennes ont en fait décliné au cours du premier trimestre de 2001. Les sociétés doivent verser des acomptes mensuels d'après l'impôt réel à payer de l'année précédente ou l'impôt à payer prévu pour l'exercice en cours, le versement final devant être effectué dans les 60 jours suivant la fin de leur exercice. Pendant la majeure partie de l'exercice 2000-2001, le calcul des acomptes provisionnels mensuels était fondé sur l'impôt à payer pour 1999. Or, en raison de la forte croissance des sociétés en 2000, les versements des acomptes provisionnels mensuels sont demeurés en deçà de l'impôt à payer final pour 2000-2001. Le calcul des acomptes provisionnels mensuels étant maintenant fondé sur l'impôt à payer pour 2000, la variation des résultats mensuels d'une année sur l'autre pourrait être trompeuse.

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi sont demeurées virtuellement inchangées, puisque la baisse de taux de cotisation (le taux des cotisations salariales s'établit en 2001 à 2,25 \$ par tranche de 100 \$



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	mai		d'avril à mai	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Opérations budgétaires				
Recettes	15 432	15 353	30 370	32 601
Dépenses de programmes	-8 547	-9 062	-17 165	-18 370
Solde de fonctionnement	6 885	6 291	13 205	14 231
Frais de la dette publique	-3 387	-3 405	-6 754	-6 794
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	3 498	2 886	6 451	7 437
Opérations non budgétaires	2 711	1 853	-2 541	-3 139
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	6 209	4 739	3 910	4 298
Opérations de change	658	-295	1 613	-137
Solde financier net	6 867	4 444	5 523	4 161
Variation nette des emprunts	149	-883	-5 640	-813
Variation nette de l'encaisse	7 016	3 561	-117	3 348
Encaisse à la fin de la période			12 743	16 530

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

de gains assurables, comparativement à 2,40 \$ en 2000) a compensé l'effet de la croissance du nombre de salariés, qui versent des cotisations.

- Les recettes au titre des droits et des taxes d'accise ont baissé de 0,2 milliard de dollars, soit 6,3 %. Cette baisse dépend du calendrier des paiements des remboursements de la TPS, comme on le mentionnait dans *La revue financière* d'avril 2001.
- Les recettes non fiscales ont subi une baisse marquée, principalement en raison du calendrier des paiements.

D'une année sur l'autre, les dépenses de programmes ont augmenté de 0,5 milliard de dollars, soit 6,0 %. Parmi les principales composantes :

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 3,1 %, les paiements de prestations aux aînés étant plus élevés tandis que les paiements de prestations d'assurance-emploi étaient moins élevés.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont progressé de 14,8 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux

(TCSPS). L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS reflète l'entente signée en septembre 2000 par les premiers ministres visant à faire passer le plancher de ces transferts de 13,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 17,3 milliards en 2001-2002. La baisse des transferts entre administrations est attribuable au calendrier des transferts aux territoires.

- Les dépenses de programmes directes, qui représentent la totalité des dépenses de programmes moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont augmenté de 3,6 %. Les subventions et les autres paiements de transfert ainsi que les paiements aux sociétés d'État ont fortement progressé, ayant été largement compensés par des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations moins élevées. Les variations mensuelles de ces composantes dépendent en bonne partie du calendrier des paiements.

Les frais de la dette publique, d'une année sur l'autre, ont légèrement augmenté, en raison d'une augmentation du taux d'intérêt effectif moyen largement compensée par la baisse de l'encours de la dette portant intérêts.

Tableau 2

Recettes budgétaires

	mai		variation	d'avril à mai		variation
	2000	2001		2000-2001	2001-2002	
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	7 279	7 225	-0,7	14 628	16 178	10,6
Impôt sur le revenu des sociétés	2 076	2 373	14,3	4 039	4 519	11,9
Autres	250	305	22,0	593	670	13,0
Total des recettes d'impôt sur le revenu	9 605	9 903	3,1	19 260	21 367	10,9
Cotisations d'assurance-emploi	1 775	1 770	-0,3	3 559	3 579	0,6
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	2 520	2 158	-14,4	4 597	4 607	0,2
Droits de douane à l'importation	130	226	73,8	290	395	36,2
Taxes de vente et d'accise	681	736	8,1	1 293	1 382	6,9
Total des taxes et droits d'accise	3 331	3 120	-6,3	6 180	6 384	3,3
Total des recettes fiscales	14 711	14 793	0,6	28 999	31 330	8,0
Recettes non fiscales	721	560	-22,3	1 371	1 271	-7,3
Total des recettes budgétaires	15 432	15 353	-0,5	30 370	32 601	7,3

D'avril 2001 à mai 2001 : résultats budgétaires

Au cours des deux premiers mois de l'exercice 2001-2002, l'excédent budgétaire a été estimé à 7,4 milliards de dollars, en hausse de 1 milliard par rapport à l'excédent enregistré pendant la même période en 2000-2001. Cette hausse de l'excédent est principalement attribuable aux règlements de l'impôt sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2000.

D'une année sur l'autre, les recettes budgétaires ont progressé de 2,2 milliards de dollars, ou 7,3 %. Parmi les principales composantes :

- Les recettes d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 1,6 milliard de dollars, soit 10,6 %. Cette augmentation est entièrement attribuable aux versements finaux pour l'année d'imposition 2000, reflétant une situation exceptionnelle. Les versements comprenaient entre autres de fortes augmentations des gains en capital pour l'année d'imposition 2000. Les effets de ces versements ont toutefois été réduits par des remboursements plus importants, découlant

du traitement plus rapide des remboursements à ce jour et de l'effet des mesures de réduction d'impôt annoncées dans le budget de février 2000 ainsi que dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000. Ces mesures de réduction d'impôt comprennent la réduction des taux d'impôt sur le revenu des particuliers, l'élimination de la surtaxe de 5 %, l'augmentation des seuils, le rétablissement de la pleine indexation du régime d'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations connexes ainsi qu'une augmentation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

- Les recettes d'impôt des sociétés ont progressé de 0,5 milliard de dollars, ou 11,9 %. Cette hausse est considérablement plus forte que la croissance déclarée des bénéfices des sociétés à ce jour pour l'exercice, ce qui permet de penser que la situation actuelle traduit les effets des procédures de versement et qu'elle devrait s'inverser lorsque les sociétés auront fait leurs derniers versements à la fin de leur année d'imposition.

La revue financière

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	mai			d'avril à mai		
	2000	2001	variation	2000-2001	2001-2002	variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert						
Particuliers						
Prestations aux aînés	1 972	2 091	6,0	3 969	4 154	4,7
Prestations d'assurance-emploi	906	875	-3,4	1 944	1 988	2,3
Total	2 878	2 966	3,1	5 913	6 142	3,9
Autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 125	1 442	28,2	2 250	2 883	28,1
Transferts fiscaux	1 064	1 035	-2,7	1 895	2 041	7,7
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-205	-200	-2,4	-411	-400	-2,7
Total	1 984	2 277	14,8	3 734	4 524	21,2
Dépenses directes de programmes						
Subventions et autres programmes						
Agriculture	14	192	1 271,4	22	230	945,5
Affaires étrangères	89	62	-30,3	144	184	27,8
Santé	125	188	50,4	188	198	5,3
Développement des ressources humaines	60	127	111,7	68	152	123,5
Affaires indiennes et du Nord	317	225	-29,0	1 158	916	-20,9
Industrie et développement régional	124	40	-67,7	152	152	0,0
Anciens combattants	121	124	2,5	237	242	2,1
Autres	96	162	68,8	340	382	12,4
Total	946	1 120	18,4	2 309	2 456	6,4
Paiements aux sociétés d'État						
Société Radio-Canada	42	40	-4,8	215	240	11,6
Société canadienne d'hypothèques et de logement	150	158	5,3	300	316	5,3
Autres	65	92	41,5	205	293	42,9
Total	257	290	12,8	720	849	17,9
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital						
Défense	667	602	-9,7	1 157	1 207	4,3
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 815	1 807	-0,4	3 332	3 192	-4,2
Total	2 482	2 409	-2,9	4 489	4 399	-2,0
Total des dépenses directes de programmes	3 685	3 819	3,6	7 518	7 704	2,5
Total des dépenses de programmes	8 547	9 062	6,0	17 165	18 370	7,0
Frais de la dette publique	3 387	3 405	0,5	6 754	6 794	0,6
Total des dépenses budgétaires	11 934	12 467	4,5	23 919	25 164	5,2
Poste pour mémoire :						
total des transferts	5 808	6 363	9,6	11 956	13 122	9,8

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté légèrement, la baisse des taux de cotisation de 2000 et de 2001 ayant été presque entièrement compensée par l'incidence des rajustements d'années antérieures et par la croissance du nombre de salariés, qui versent des cotisations. Le taux des cotisations salariales s'établit en 2001 à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables, comparativement à 2,40 \$ en 2000 et à 2,55 \$ en 1999.
- Les recettes au titre des droits et des taxes d'accise ont augmenté de 0,2 milliard de dollars, ou 3,3 %, la majeure partie de cette augmentation étant due à la hausse des droits de douane à l'importation.
- Les recettes non fiscales ont diminué de 7,3 %.

D'avril à mai 2001, les dépenses de programmes ont augmenté de 1,2 milliard de dollars, soit 7,0 %, comparativement à la même période l'an dernier.

- Les transferts aux particuliers ont progressé de 3,9 % en raison de la hausse des paiements de prestations aux aînés, qui fait état de l'augmentation du nombre de personnes admissibles aux prestations et du montant moyen des prestations, qui sont indexées à l'inflation, ainsi que de l'augmentation des prestations d'assurance-emploi.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont progressé de 21,2 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces au titre du TCSPS et des programmes de transferts entre administrations. L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS reflète l'entente signée en septembre 2000 par les premiers ministres en vue de faire passer le plancher de ces transferts de 13,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 17,3 milliards en 2001-2002. L'augmentation des transferts entre administrations est principalement attribuable à la hausse des droits à la péréquation, en raison de la croissance en Ontario qui demeure plus vigoureuse que dans les provinces bénéficiaires de la péréquation.
- Les dépenses de programmes directes, qui représentent la totalité des dépenses de programmes, moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations,

ont augmenté de 2,5 %. Au cours des premiers mois de l'exercice, l'évolution de cette composante dépend principalement du calendrier des paiements.

Les frais de la dette publique sont demeurés virtuellement inchangés, la baisse de l'encours de la dette portant intérêts ayant été compensée par la hausse du taux d'intérêt effectif moyen sur cette dette.

Ressources financières de 4,3 milliards de dollars (opérations de change exclues) d'avril 2001 à mai 2001

Le solde budgétaire est présenté selon la comptabilité d'exercice modifiée, aux termes de laquelle les obligations de l'État sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées, peu importe le moment où le paiement correspondant est effectué. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires, aux autres comptes à fins déterminées, ainsi qu'à l'évolution des autres actifs et passifs. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. Le passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également pris en compte dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à des besoins nets de 3,1 milliards de dollars au cours des deux premiers mois de 2001-2002, comparativement à des besoins de 2,5 milliards à la même période l'an dernier.

Par conséquent, avec un excédent budgétaire de 7,4 milliards de dollars et des besoins nets de 3,1 milliards au chapitre des opérations non budgétaires, il s'est dégagé des ressources financières (opérations de change exclues) de 4,3 milliards d'avril 2001 à mai 2002, comparativement à des ressources financières nettes de 3,9 milliards pour la même période l'an dernier.

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

	mai		d'avril à mai	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	3 498	2 886	6 451	7 437
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	7	47	7	180
Autres	-10	-42	96	-57
Total	-3	5	103	123
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	219	627	-175	227
Comptes de pension de retraite	236	-241	543	-193
Autres	-47	31	-90	51
Total	398	417	278	85
Autres opérations	2 316	1 431	-2 922	-3 347
Total des opérations non budgétaires	2 711	1 853	-2 541	-3 139
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	6 209	4 739	3 910	4 298
Opérations de change	658	-295	1 613	-137
Solde financier net	6 867	4 444	5 523	4 161

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	mai		d'avril à mai	
	2000	2001	2000-2001	2001-2002
	(M\$)			
Solde financier net	6 867	4 444	5 523	4 161
Augmentation (+) ou diminution (-) nettes des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	3 362	-225	5 262	1 146
Obligations d'épargne du Canada	-141	-79	-147	-80
Bons du Trésor	-1 700	-300	-8 950	-1 000
Autres	200	0	-200	0
Total	1 721	-604	-3 635	66
Payables en devises				
Obligations négociables	-2 174	-1 576	-2 174	-1 576
Billets et prêts				
Bons du Canada	602	1 360	169	870
Billets du Canada		-63		-173
Total	-1 572	-279	-2 005	-879
Variation nette des emprunts	149	-883	-5 640	-813
Variation de l'encaisse	7 016	3 561	-117	3 348

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 2001	31 mai 2001	variation
		(M\$)	
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions	43 511	40 164	-3 347
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autre comptes			
Régimes de retraite du secteur public	129 692	129 499	-193
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	6 409	6 636	227
Autres régimes de retraite et autres comptes	7 080	7 131	51
Total des régimes de retraite et autres comptes	143 181	143 266	85
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	294 627	295 773	1 146
Bons du Trésor	88 700	87 700	-1 000
Obligations d'épargne du Canada	25 753	25 673	-80
Obligations non négociables et billets	3 473	3 473	0
Total partiel	412 553	412 619	66
Payable en devises	33 171	32 292	-879
Total de la dette non échue	445 724	444 911	-813
Total de la dette portant intérêt	588 905	588 177	-728
Total du passif	632 416	628 341	-4 075
Actif			
Encaisse et débiteurs	18 612	21 960	3 348
Comptes d'opérations de change	50 010	50 147	137
Prêts, placements et avances (nets des provisions)	14 268	14 145	-123
Total de l'actif	82 890	86 252	3 362
Déficit accumulé (dette publique nette)	549 526	542 089	-7 437

Nota – Selon un solde budgétaire de 15 milliards de dollars en 2000-2001.

Ressources financières nettes de 4,2 milliards de dollars d'avril 2001 à mai 2001

Les opérations de change représentent toutes les opérations sur les réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce compte a pour objet de favoriser l'ordre et la stabilité sur le marché des changes. L'achat de dollars canadiens par des opérations de change constitue une ressource, tandis que la vente représente un besoin. L'évolution du passif en devises, qui a pour objet de corriger le niveau des réserves canadiennes de devises étrangères, influe aussi sur les opérations de change. Compte tenu de tous ces facteurs, les deux premiers mois de 2001-2002 ont été marqués par des besoins nets de 0,1 milliard de dollars, comparativement à des ressources financières nettes de 1,6 milliard pour la même période de l'exercice précédent.

Avec un excédent budgétaire de 7,4 milliards de dollars, des besoins nets de 3,1 milliards au chapitre des opérations non budgétaires et des besoins nets de 0,1 milliard au titre des opérations de change, les ressources financières nettes s'établissaient à 4,2 milliards de dollars pour la période d'avril 2001 à mai 2001, comparativement à des ressources nettes de 5,5 milliards pendant la même période de l'année précédente.

Chute de 0,8 milliard de dollars des emprunts nets d'avril 2001 à mai 2001

En vertu de ces ressources financières, le gouvernement a été en mesure de réduire sa dette détenue sur les marchés de 0,8 milliard de dollars à la fin de mai 2001. De plus, l'encaisse a augmenté de 3,3 milliards de dollars pour atteindre 16,5 milliards. Le niveau de l'encaisse varie d'un mois à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, comme l'échéance périodique de grands titres d'emprunt, qui peuvent fluctuer sensiblement chaque mois.

Remarque à l'intention des lecteurs :

Les états financiers du gouvernement sont présentés selon la comptabilité d'exercice modifiée. Ceci signifie que bien que la plupart des dépenses de fonctionnement et des recettes non fiscales soient comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées ou gagnées (même si les encaissements ou décaissements ne sont pas effectués immédiatement), les recettes fiscales sont comptabilisées uniquement au moment des encaissements et le montant total des acquisitions d'immobilisations, par exemple l'achat d'immeubles, est traité comme une dépense au moment de l'acquisition. Dans le budget de février 1995, le gouvernement avait annoncé son intention d'adopter la méthode de comptabilité d'exercice intégrale (non modifiée). À cette fin, il a mis en œuvre avec succès la Stratégie d'information financière (SIF), un projet pluriannuel visant à moderniser les systèmes financiers et les méthodes comptables. La SIF comporte trois composantes : la mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers, l'adoption de la méthode de comptabilité d'exercice intégrale et la communication d'informations financières améliorées aux gestionnaires. Dans le budget de 2000, le gouvernement a fixé à l'exercice 2001-2002 l'échéance de mise en œuvre des deux premières composantes de la SIF.

Pour le moment, les résultats mensuels pour l'exercice 2001-2002 continueront à être présentés selon la comptabilité d'exercice modifiée. Toutefois, les états financiers finaux et vérifiés pour l'exercice 2001-2002, qui doivent être publiés à l'automne 2002, seront présentés selon la comptabilité d'exercice intégrale. Les résultats des exercices précédents seront également révisés selon la comptabilité d'exercice intégrale. Pour de plus amples renseignements, consulter à l'adresse www.fin.gc.ca le document d'information intitulé « Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice intégrale dans les états financiers du gouvernement fédéral ».

